

Association Francophone pour la Qualité Hospitalière

50, rue Alphonse Melun 94230 CACHAN - Tél. 01 45 46 19 00

<http://www.afqho.com/>

mateda@atefo.fr

Edito

Voici le premier numéro d'AFQHO Info.

Cette naissance printanière est un des nombreux résultats concrets de la journée de travail du 19 mars sous la présidence d'Annie Rigaut.

Le but est de mutualiser nos compétences, de partager nos savoirs, de garder le lien.

Il semble souhaitable d'avoir une périodicité soutenue, au moins tous les 15 jours.

AFQHO Info ne peut vivre que si vous tous vous l'alimentez et créez de nouvelles rubriques.

Envoyez vos contributions à braillon.alain@chu-amiens.fr avec en titre AFQHO Info.

News**Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale**

Didier Charlanne, âgé de 43 ans, quitte le secrétariat général de l'Etablissement français du sang d'Ile-de-France pour la direction la toute nouvelle Agence nationale d'évaluation sociale et médico-sociale (Anesm) à Saint-Denis. Elle a pour mission d'élaborer et d'approuver les bonnes pratiques professionnelles et d'accompagner les établissements dans une démarche d'amélioration continue. Chaque établissement social ou médico-social devra procéder à une auto-évaluation de ses pratiques tous les 5 ans en se référant aux recommandations de l'Agence.

L'Anesm a un budget de près de 3 millions € en 2007 pour un peu plus de 30 000 établissements et services sociaux et médico-sociaux, soit 100 € par structure. L'Anesm succède au Conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale mis en place en 2005. On attend donc sous peu sa transformation vers une Très Haute Autorité de l'Evaluation Sociale et Medico-Sociale.

Haut conseil de la santé publique

Le Haut conseil de la santé publique, qui a pris la suite du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et du Haut comité de la santé publique (loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique) est enfin en place. Le Pr Roger Salamon a été élu président. Parmi les commissions spécialisées, "évaluation, stratégie et prospective" est présidée par le Pr Roland Sambuc, chef de service à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille.

Direction de l'accréditation et de la certification à la HAS

Raymond Le Moign vient d'être nommé directeur de l'accréditation et de la certification à la Haute Autorité de Santé. Agé de 38 ans, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale de santé publique. Il a exercé des fonctions de direction au CHR d'Orléans et au CHU de Nantes avant d'être directeur général adjoint du centre de lutte contre le cancer René-Gauducheau à Nantes en 2004. Il est aussi un des 7 vice-présidents de la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer.

Publication HAS mars 2007

EPP : mode d'emploi Médecins libéraux et médecins exerçant en établissements de santé publics ou privés (en pièce jointe)

Appels d'offres

Appel d'offres de la HAS : date butoir le 23 mai, avec 3 thèmes I

– Elaboration et évaluation de méthodes d'anticipation ou de prévention, originales et innovantes, des risques liés aux soins

– Impact du management et de la gestion des ressources humaines sur la qualité des soins

_ Méthodes d'évaluation de la télémédecine

http://www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_490970

Sur Internet

Mon hôpital suit-il les recommandations de bonnes pratiques ?

Savoir dans quel pourcentage de cas l'hôpital dans lequel vous devez aller suit les recommandations pour les maladies cardiaques, la chirurgie ou les pneumonies ?

C'est possible, mais ne rêvez pas, c'est aux USA.

<http://www.hospitalcompare.hhs.gov/Hospital/Home2.asp?version=alternate&browser=IE%7C6%7CW inXP&language=English&defaultstatus=0&pagelist=Home>

Brèves

Développement Durable

Le plan hôpital 2012, prévoit la construction des nouveaux hôpitaux sur la logique du développement durable :

http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/plan_hopital_2012_adapter_57756.html

[http://www.premier-](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/les_dossiers_actualites_19/developpement_durable_une_strategie_876/)

[ministre.gouv.fr/information/les_dossiers_actualites_19/developpement_durable_une_strategie_876/](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/les_dossiers_actualites_19/developpement_durable_une_strategie_876/)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-durable/index.shtml>

Gwenaële Régnier

Cohérence et communication

La recommandation pour la pratique clinique « Prise en charge de l'artériopathie chronique oblitérante athéroscléreuse des membres inférieurs » de la HAS datée d'avril 2006 conseillait (grade B) la prescription hors AMM de l'aspirine à faibles doses (75 à 160 mg/j) en cas d'AOMI symptomatique.

Pourtant, l'avis de la commission de la transparence de la HAS pour KARDEGIC (75, 160 et 300 mg, poudre pour solution buvable) du 18 octobre 2006 ne mentionne pas la place de cette spécialité dans la stratégie thérapeutique de l'AOMI pourtant recommandée à juste raison. La communication est un art difficile qui est la base de la qualité. Comme disait Alain Coulob « le diable est dans les cloisons. Alice Méguer

Lectures

« Indicateurs qualité en santé – certification et évaluation des pratiques professionnelles »

Claude Vilcot et Hervé Leclot – AFNOR. 2e édition (8 juin 2006). 49€50. 165 pages. Sommaire :

L'indicateur qualité en santé

Les typologies et les caractéristiques des indicateurs qualité

L'élaboration technique d'un indicateur qualité

La mise en œuvre des indicateurs

L'exploitation des indicateurs

Un cas particulier : les indicateurs de satisfaction des clients

Alain Miquel

Bruits de couloirs

V2 bis

Elle devrait être lancée vers mai. Quelques références en moins, d'autres regroupées. Les références 44, 45 et 46 deviendraient 40, 41 et 42. Simplification ou complication ? à vous d'en juger !

Billet d'humeur

La qualité ce n'est que pour les autres !

De nouveaux appels d'offres ont été lancés fin février par plusieurs institutions nationales.

Les informations de base manquent.

La procédure d'évaluation n'est pas décrite, les grilles d'évaluation des experts ne sont pas fournies, la composition du jury et son mode de sélection, comme celui des experts restent des inconnues.

Aucune information sur la somme disponible et impossible de savoir quelle subvention demander puisque les résultats de l'année dernière, pour ceux qui sont reconduits, ne fournissent pas les montants alloués aux projets sélectionnés.

Le calendrier n'est pas fourni. A quand le résultat ? L'année dernière, pour un de ces appels d'offres, il avait fallu attendre 5 mois après l'envoi du projet pour avoir une réponse. A comparer aux 3 mois, entre le lancement de l'appel d'offres et la date butoir, pour rédiger un projet finalisé.

Il ne fait aucun doute que l'évaluation est un exercice difficile, plus difficile que la conception et la finalisation d'un projet.

Last but not least, il faut 4 exemplaires papier !

Henri Lenore

Billet d'humour



AFQHO Info ne peut vivre que grâce à vous. Communiquez vos contributions à : braillon.alain@chu-amiens.fr avec en objet : AFQHO Info